

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE D'ORSAINVILLE

REGLEMENT NUMERO 436

ATTENDU QUE le Conseil de Ville a adopté le règlement numéro 380, divisant le territoire sous sa régie en zones, afin de réglementer l'utilisation du sol, l'occupation et la nature des constructions;

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 426, paragraphe 1er du Code des Cités et Villes, le Conseil peut amender le dit règlement numéro 380;

ATTENDU QU'un avis de présentation pour le présent règlement a été régulièrement donné;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Jacques Roy, secondé par Monsieur le Conseiller Roger Langlais et unanimement résolu que ce Conseil ordonne et statue par règlement portant le numéro 436, ce qui suit, savoir: -

1o. Le règlement numéro 380 est amendé à l'article 12-2 en y ajoutant le paragraphe suivant: -

" De plus, dans le secteur RC-3 est permis l'installation sur le lot numéro 416-3 d'un commerce de ventes et réparations de petits véhicules tels que: moto-neige, auto-neige, véhicule tout-terrain, etc..

2o. Ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

FAIT ET PASSE A ORSAINVILLE, ce 10-ième jour du mois de novembre 1971.

MAURICE RENAUD,
Maire.

ARMAND LETOURNEAU,
Secrétaire - Trés.

VILLE D'ORSAINVILLE

4215 - Avenue des Sauges

Orsainville, le 19 novembre 1971.

Cher (e) Contribuable,

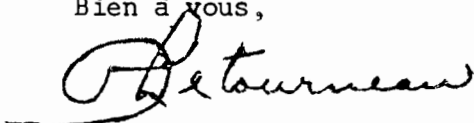
Le Conseil de Ville d'Orsainville a adopté lors de sa séance du 10 novembre 1971, le règlement numéro 436, amendant le zonage dans votre secteur.

Le règlement numéro 436 permettra l'installation d'un commerce de ventes et réparations de petits véhicules, tels que: auto-neige, tout-terrain, etc. sur le lot numéro 416-3, soit au coin du Boul. du Jardin et de la Rue des Rivières.

Conformément à la Loi, une assemblée publique sera tenue le 30 novembre prochain, à 7.00 heures p.m., à l'Hôtel de Ville, pour soumettre ce dit règlement à votre approbation.

Pour votre information, je vous transmets sous même pli, une copie de ce règlement et si toutefois, vous aviez besoin de détails supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné.

Bien à vous,



ARMAND LETOURNEAU,
Secrétaire - Trés.

AL/lp
Pièce jointe.